



NOTE D'INFORMATION N° 023-~~2~~-~~2~~/MFB/DGD/ DU 06 FEV 2024

(LARGE DIFFUSION)

OBJET : Gestion des congés administratifs
au titre de l'année 2023

J'ai l'honneur d'informer l'ensemble du service que les congés administratifs au titre de l'année 2023 débuteront le **jeudi 1^{er} février 2024** et prendront fin le **vendredi 29 novembre 2024**.

A cet effet, le formulaire dédié est disponible sur le site officiel des Douanes ou via le lien suivant : www.douanes.ci/info/documents-officiels.

Je précise que toute demande devra dûment être renseignée et transmise par courriel à l'adresse suivante : boce.drh@douanes.ci ou déposée physiquement au **Bureau Organisation et Contrôle des Effectifs (Direction des Ressources Humaines)** sis à **Vridi, au deuxième étage, porte 12**.

Je rappelle par ailleurs que la date limite de cessation et de reprise de service pour congé des Conseillers, Directeurs centraux, régionaux et responsables de services s'étendra du **jeudi 1^{er} février 2024** au **jeudi 31 octobre 2024**, délai de rigueur.

J'attache du prix au strict respect des dispositions de la présente note.



Général DA Pierre A.
Commandeur de l'Ordre National